



HAL
open science

Convention de partenariat pour l'amélioration et la valorisation de la connaissance de la diversité floristique du département du Cher. Rapport d'activité 2019

Sarah Gautier,, Rémi Dupré, Nicolas Roboüam

► To cite this version:

Sarah Gautier,, Rémi Dupré, Nicolas Roboüam. Convention de partenariat pour l'amélioration et la valorisation de la connaissance de la diversité floristique du département du Cher. Rapport d'activité 2019. [Rapport Technique] CBNBP-MNHN, Délégation Centre-Val de Loire, 5, avenue Buffon - CS 96407 45064 ORLEANS - CEDEX 2. 2019. hal-02539116

HAL Id: hal-02539116

<https://hal.science/hal-02539116>

Submitted on 9 Apr 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Convention de partenariat pour l'amélioration et la valorisation de la connaissance de la diversité floristique du département du Cher

Rapport d'activités 2019

SENSIBILISER



CONSERVER



ACCOMPAGNER



CONNAÎTRE



Conservatoire Botanique National



BASSIN PARISIEN



Convention de partenariat pour l'amélioration et la valorisation de la connaissance de la diversité floristique du département du Cher

Rapport d'activités de l'année 2019,

Ce document a été réalisé par le Conservatoire botanique national,
du Bassin parisien, délégation Centre, sous la responsabilité de :

Frédéric Hendoux, Directeur du Conservatoire
Conservatoire botanique national du Bassin Parisien
Muséum national d'Histoire naturelle
61 rue Buffon CP 53, 75005 Paris Cedex 05
Tel. : 01 40 79 35 54 – Fax : 01 40 79 35 53
E-mail : cbnbp@mnhn.fr

Jordane Cordier, Responsable de la délégation Centre-Val de Loire
Conservatoire botanique national du Bassin Parisien
DREAL Centre-Val de Loire
5 avenue Buffon BP6407, 45064 Orléans Cedex 02
Tel. : 02 36 17 41 31
E-mail : jcordier@mnhn.fr

Inventaire de terrain : Rémi Dupré, Sarah Gautier, Nicolas Roboüam
Rédaction et mise en page : Rémi Dupré, Sarah Gautier, Nicolas Roboüam
Cartographie : Rémi Dupré, Sarah Gautier, Nicolas Roboüam
Saisie des données : Christine Heim



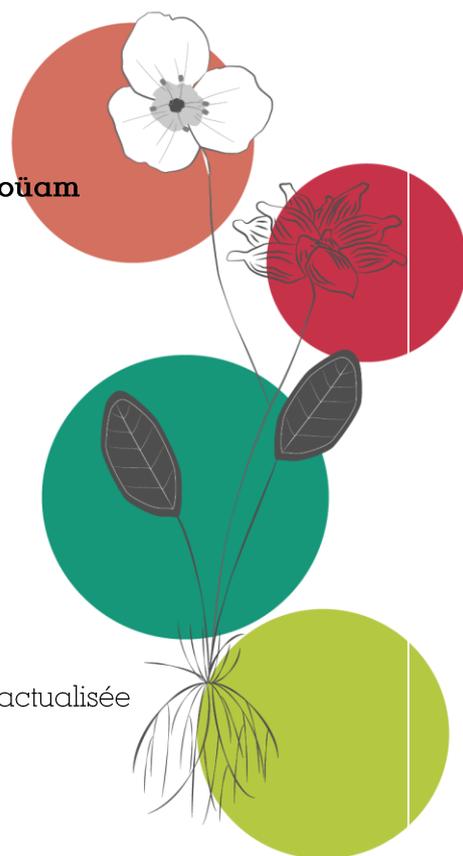
Le partenaire de cette étude est :
le Conseil départemental du Cher
Hôtel du département
Place Marcel Plaisant, 18023 Bourges Cedex

Crédit photo

Photo de couverture :

Caucalis à fruits aplatis (*Caucalis platycarpus*),

Espèce messicole en danger critique d'extinction dont une station a été réactualisée
en 2019 dans le cadre du partenariat (©MNHN-CBNBP / Rémi DUPRÉ)



SOMMAIRE

INTRODUCTION	1
1. EXPERTISE DU CBNBP POUR LA MISE EN ŒUVRE DU SDENS	2
1.1 - Inventaire des sites classés ENS / Prairies semi-naturelles du bocage de Noirlac.....	2
1.2 - Inventaires de type « maille ».....	4
1.3 - Actualisation de stations d'espèces en danger critique d'extinction de la liste rouge régionale.....	5
1.4 - Bilan des espèces remarquables inventoriées en 2019 dans le Cher.....	10
1.5 - Animation du réseau de correspondants flore du Cher.....	11
2. CONNAISSANCE DES ENJEUX FLORE DES ROUTES DEPARTEMENTALES DU CHER.....	12
2.1 - Expertise des linéaires routiers programmés pour des travaux de curage et dérasement en 2019	12
2.2 - Synthèse des connaissances et enjeux flore mis en évidence en 2019.....	13
2.3 - Appui du CBNBP pour l'évitement et la réduction des impacts.....	17
2.4 - Bilan des enjeux et connaissances du réseau routier départemental.....	18
3. PERSPECTIVES DE RENOUVELLEMENT DU PARTENARIAT	20

Introduction

Le partenariat entre le Département du Cher et le Conservatoire botanique national du Bassin parisien est né du souci de mieux prendre en compte les enjeux floristiques dans les missions d'entretien et de travaux menés sur le réseau routier, et de consolider la connaissance de la biodiversité, notamment dans le cadre de la politique ENS. L'année 2019 est la troisième année de ce partenariat.

Il s'est traduit par l'affectation de près d'un tiers d'ETP de chargé de missions scientifiques de la délégation Centre-Val de Loire du CBNBP. La cellule informatique du CBNBP a également été sollicitée pour la saisie des données (produites par les salariés et correspondants du Cher ou bien issues d'études locales) et la réalisation de requêtes et d'extractions spécifiques (intervention de l'administrateur des données du CBNBP et d'un technicien informatique).

L'appui du CBNBP s'est décliné en deux volets :

- appui à la mise en œuvre du Schéma départemental des Espaces Naturels Sensibles (SDENS), à travers l'amélioration de la connaissance de la flore du Cher grâce à l'animation du réseau de correspondants, l'inventaire du territoire et l'actualisation des stations d'espèces menacées et la réalisation d'inventaires sur des sites classés ENS ou en projet d'ENS ;
- entretien et gestion des dépendances vertes des routes départementales, via l'évaluation des enjeux de la flore et des milieux naturels sur les linéaires inscrits au programme de travaux et plus largement sur le reste du réseau.

Le présent rapport détaille les actions réalisées en 2019 en les déclinant par volet.

1. Expertise du CBNBP pour la mise en œuvre du SDENS

Pour ce volet lié à l'amélioration de la connaissance de la flore sur le département du Cher les actions et résultats suivants sont présentés dans ce rapport :

- un complément d'inventaire sur l'ENS du Bocage de Noirlac ;
- la réalisation d'inventaires sur 2 mailles selon le protocole CBNBP ;
- la réactualisation sur le terrain de 8 stations d'espèces classées en danger critique d'extinction selon le livre rouge régional ;
- l'animation locale du réseau de correspondants botanistes du CBNBP ;
- les découvertes flore de l'année.

Ces actions ont pu bénéficier également de l'implication du réseau local de correspondants botanistes du CBNBP.

1.1 - Inventaire des sites classés ENS / Prairies semi-naturelles du bocage de Noirlac

Cette action a été ajoutée en 2018 aux objectifs du partenariat. Elle vise à répondre à des questions précises concernant un ENS ou à évaluer un site pressenti pour devenir un nouvel ENS. Un seul site était concerné en 2019 suite aux conclusions de l'année précédente, il s'agit des prairies et pelouses de l'ENS du bocage de Noirlac (Bruère-Allichamps).

Le département est propriétaire d'environ 23 hectares de prairies sous forme de deux parcelles distinctes nommées Grand Gaiveron et Petit Pâtureau de l'Ombree. Ces prairies sont gérées par pâturage des vaches d'un exploitant local.

Pour mémoire, au cours du printemps 2018, le CBNBP a réalisé des inventaires de la flore et des habitats afin de localiser les espèces patrimoniales et de définir les secteurs à préserver du sursemis réalisé depuis par l'exploitant à l'automne. Les prairies mises en défend, situées à l'intérieur des deux méandres, concentrent les stations des espèces patrimoniales et présentent des prairies maigres, mésoxérophiles et acidiphiles sur substrat sablo-graveleux (association du *Galio veri* - *Anthoxanthetum odorati* liée au val du Cher).

Les prairies autorisées au sursemis sont rattachées à l'alliance du *Cynosurion cristati* (prairie mésophile pâturée de faible intérêt écologique). Le CBNBP a aussi été sollicité pour valider les mélanges de graines utilisées. Voir carte n°1 ci-après :



Légende

 Contours des parcelles

Prévision des sursemis

 Emprise mise en défend (espèces patrimoniales)

 Zones de sursemis

Espèces observées

 Prospero autumnale

 Pulicaria vulgaris

 Ranunculus paludosus

 Rorippa pyrenaica

 Trifolium micranthum

 Wolffia arhiza

Carte n°1 : Localisation des espèces remarquables du bocage de Noirlac et zones gérées en sursemis en 2018

En 2019, le CBNBP a mis à profit son expertise pour effectuer des inventaires de la flore dans les prairies sur-semées et retrouver la micro-station de *Rorippa pyrenaica* dans le coin nord-est du site.

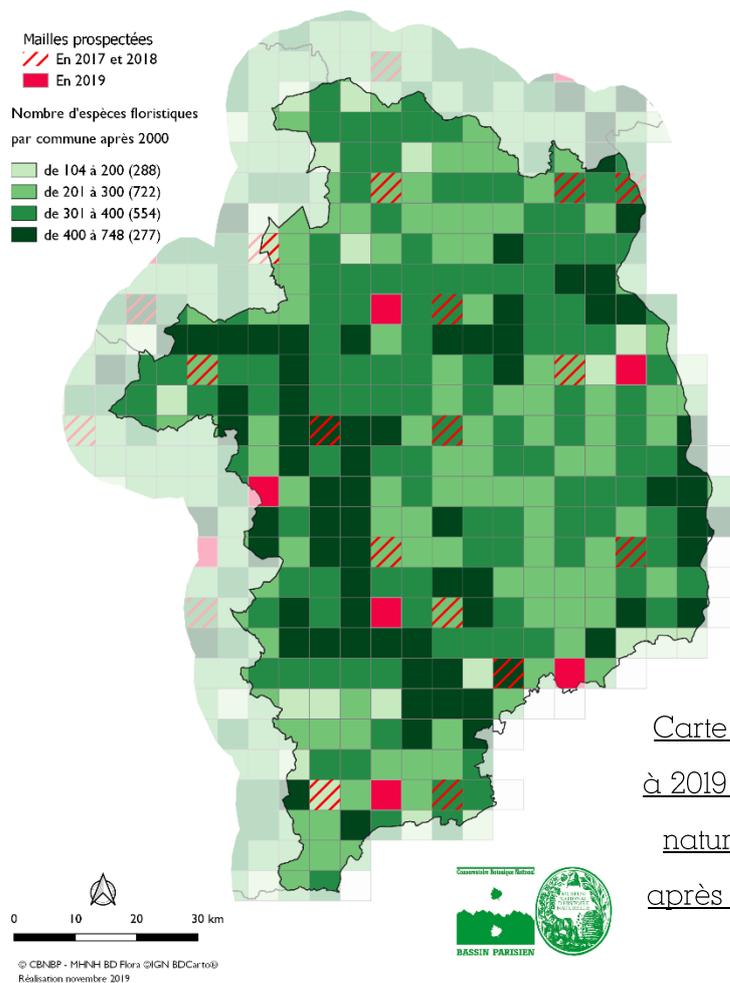
Le terrain s'est déroulé à la fin du printemps après une longue période de sécheresse défavorable à l'expression optimale de la flore et de la végétation. Néanmoins, dans les secteurs sursemés, la végétation ne semble pas avoir sensiblement changé et les inventaires floristiques n'ont rien décelé d'original. La micro-station de Rorippe des Pyrénées n'a pu être retrouvée mais ce constat n'est peut-être pas définitif et à attribuer à une disparition précoce des parties aériennes avec la sécheresse,

1.2 - Inventaires de type « maille »

Dans le cadre de sa mission d'agrément de connaissance réactualisée et homogène de la répartition de la flore en Centre-Val de Loire, le CBNBP mène des inventaires sur des mailles carrées de 5 km de côté selon un protocole développé en interne en 2014. L'objectif principal est de noter un maximum d'espèces durant une journée de terrain lors de la période de végétation, de mars à octobre en prospectant un échantillonnage de milieux et de site représentatifs de la biodiversité locale. Cette action est soutenue par le Conseil régional sur l'ensemble de la région ainsi que par les Conseils départementaux du Loiret et du Cher.

En 2019, ce travail a porté sur 6 mailles dans le Cher (29 mailles au total sur l'ensemble de la région), à raison d'une journée de terrain par maille. En tout, 86 bordereaux ont été réalisés. Deux de ces mailles ont été prospectées dans le cadre du partenariat avec le Conseil départemental du Cher (voir carte n°2 page suivante). Deux mailles ont été inventoriées avec le réseau de correspondants, une maille située dans le Pays Fort avec Richard Chevalier (Irstea) et une en bordure de la Marche avec Anne-Marie et Jacques Lamy (respectivement 250 et 280 espèces observées).

Ce travail de prospection est primordial pour permettre l'actualisation régulière des connaissances, les grandes campagnes de récolte de données s'étant déroulées entre 2000 et 2006, elles seront bientôt caduques, le seuil de modernité du CBNBP se décalant de décade en décade.



Carte n°2 : Mailles inventoriées de 2017 à 2019 et nombre d'espèces indigènes et naturalisées recensées par maille 5*5 après 2000 sur le département du Cher

1.3 - Actualisation de stations d'espèces en danger critique d'extinction de la liste rouge régionale

En complément des inventaires par maille, la campagne de réactualisation des stations d'espèces en danger critique d'extinction (CR) de la liste rouge régionale a été poursuivie.

Il faut cependant noter que l'effort de prospection a été moins important qu'en 2018 où un stage avait été entièrement dédié à cette mission sur le territoire régional.

8 stations ont ainsi été réactualisées en 2019 :

- Une station de *Caucalis* à fruits aplatis (*Caucalis platycarpus*), messicole (plante poussant dans les cultures) commune des terrains calcaires du Cher au XIXe siècle et aujourd'hui en danger critique d'extinction en Centre-Val de Loire, a été réactualisée à

proximité des pelouses des Hauts de Lapan, site appartenant au Cen Centre-Val de Loire. Neuf individus en fruits ont ainsi été observés sur la bordure du champ.

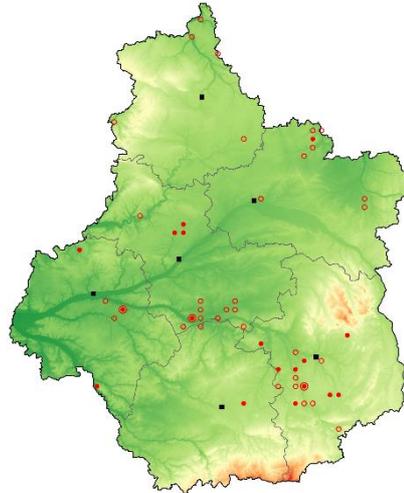


Photo : Caucalis à fruits aplatis (©MNHN-CBNBP / R. DUPRE)

Carte de répartition du Caucalis à fruits aplatis en Centre-Val de Loire :
cercles pleins >2000
cercles vides <2000

- Une station de *Cystopteris fragile* (*Cystopteris fragilis*), fougère très discrète, a été actualisée à Préveranges. Un seul pied a été observé sur la paroi externe d'un pont. Une station de Sénéçon à feuilles d'adonis (*Jacobaea adonidifolia*), espèce en danger (EN) a également pu être réactualisée à proximité immédiate de ce site.

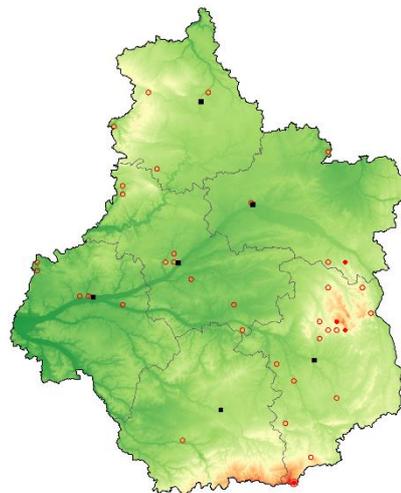


Photo : Cystopteris fragile (©MNHN-CBNBP / S. GAUTIER)

Carte de répartition du Cystopteris fragile en Centre-Val de Loire :
cercles pleins >2000
cercles vides <2000

- Une station d'Ail à nombreuses fleurs (*Allium polyanthum*) a été recherchée sans succès sur les talus de la D16, à l'ouest de Bourges. Une partie de l'accotement droit présente un intérêt faible, avec la présence de deux espèces déterminantes de ZNIEFF (*Cervaria rivini* et *Berberis vulgaris*).

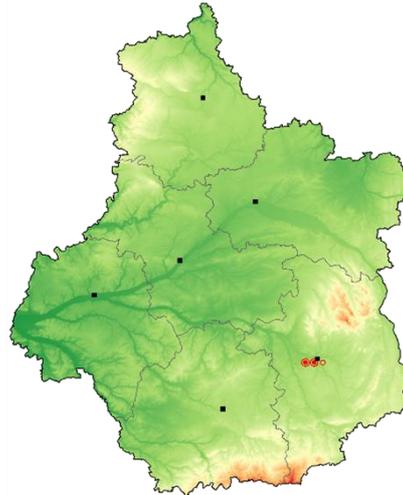


Photo : Ail à nombreuses fleurs (©MNHN-CBNBP / R. DUPRE)

Carte de répartition de l'Ail à nombreuses fleurs en Centre-Val de Loire : cercles pleins >2000 cercles vides <2000

- Une station de Laitue à feuilles de saule (*Lactuca saligna*) avait été observée en 1997 dans un bras mort du Cher à Lapan mais elle n'a pas été revue en 2019 dans cette zone. La localisation de la station n'étant pas précise, il est difficile de statuer sur la disparition ou non de l'espèce.

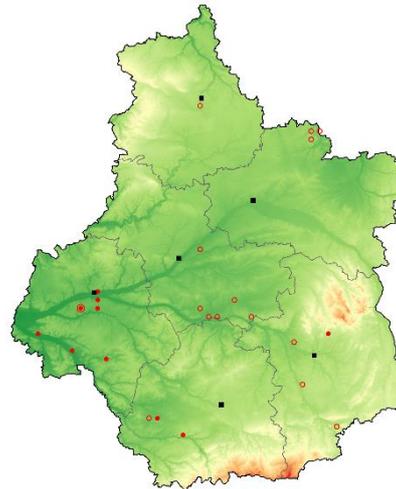


Photo : Laitue à feuilles de saule (©MNHN-CBNBP / J. CORDIER)

Carte de répartition de la Laitue à feuilles de saule en Centre-Val de Loire : cercles pleins >2000 cercles vides <2000

- Une station de Bugrane striée (*Ononis striata*), espèce des pelouses sèches sur sol calcaire, a été recherchée sans succès sur la commune de Massay, malgré une prospection relativement complète du site.

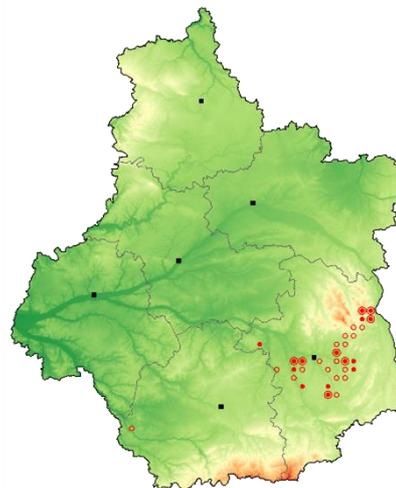


Photo : Bugrane striée (©MNHN-CBNBP / J. CORDIER)

Carte de répartition de la Bugrane striée en Centre-Val de Loire : cercles pleins >2000 cercles vides <2000

- La seule station du Cher de Maïanthème à deux feuilles (*Maianthemum bifolium*) est connue à partir d'une publication d'Antoine Le Grand en 1900 : « Endroits spongieux des bois avoisinant l'étang de Crevant, commune de Charenton (Bernard) !! Assez abondant en cette localité ». Au niveau du lieu-dit « Crévan » à Charenton-du-Cher, une partie des alentours présumés de cet ancien étang ont été prospectés mais sans redécouvrir ces fameux « lieux spongieux » ni l'espèce citée, toujours officiellement disparue du département.

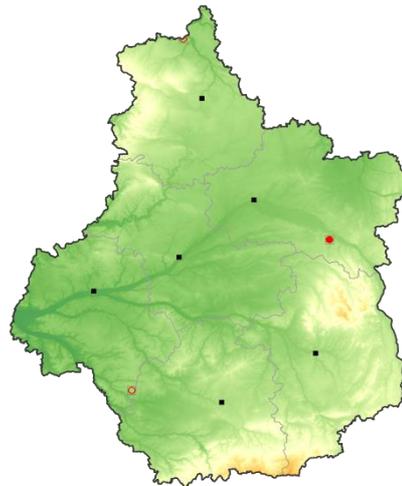


Photo : Maïanthème à deux feuilles
(©MNHN-CBNBP / F. DESMOULINS)

Carte de répartition du Maïanthème à deux feuilles en Centre-Val de Loire :
cercles pleins >2000
cercles vides <2000

- Une station d'Anarrhine à feuilles de pâquerette (*Anarrhinum bellidifolium*) a été réactualisée le long de la RD 236 (voir détails p.15).

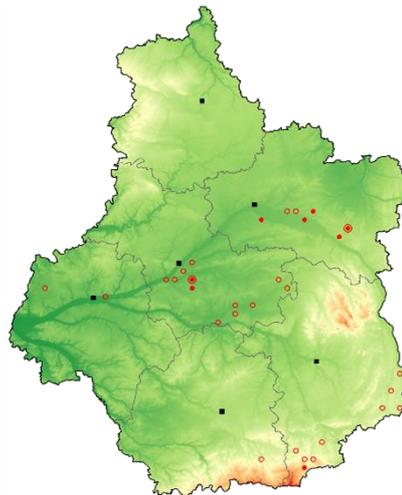


Photo : Anarrhine à feuilles de pâquerette
(©MNHN-CBNBP / F. DESMOULINS)

Carte de répartition de l'Anarrhine à feuilles de pâquerette en Centre-Val de Loire :
cercles pleins >2000
cercles vides <2000

- Une station inédite de Marsilée à quatre feuilles (*Marsilea quadrifolia*) a été découverte à l'Etang de la folie à Thaumiers par Anne-Marie Lamy, correspondante flore du Cher.

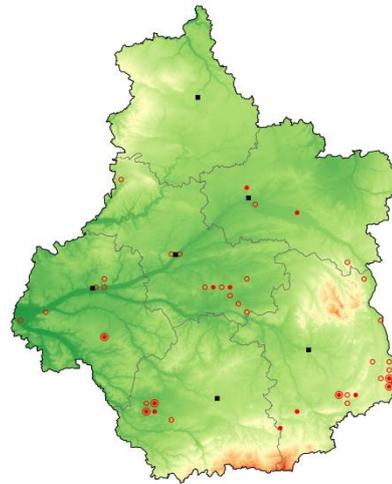
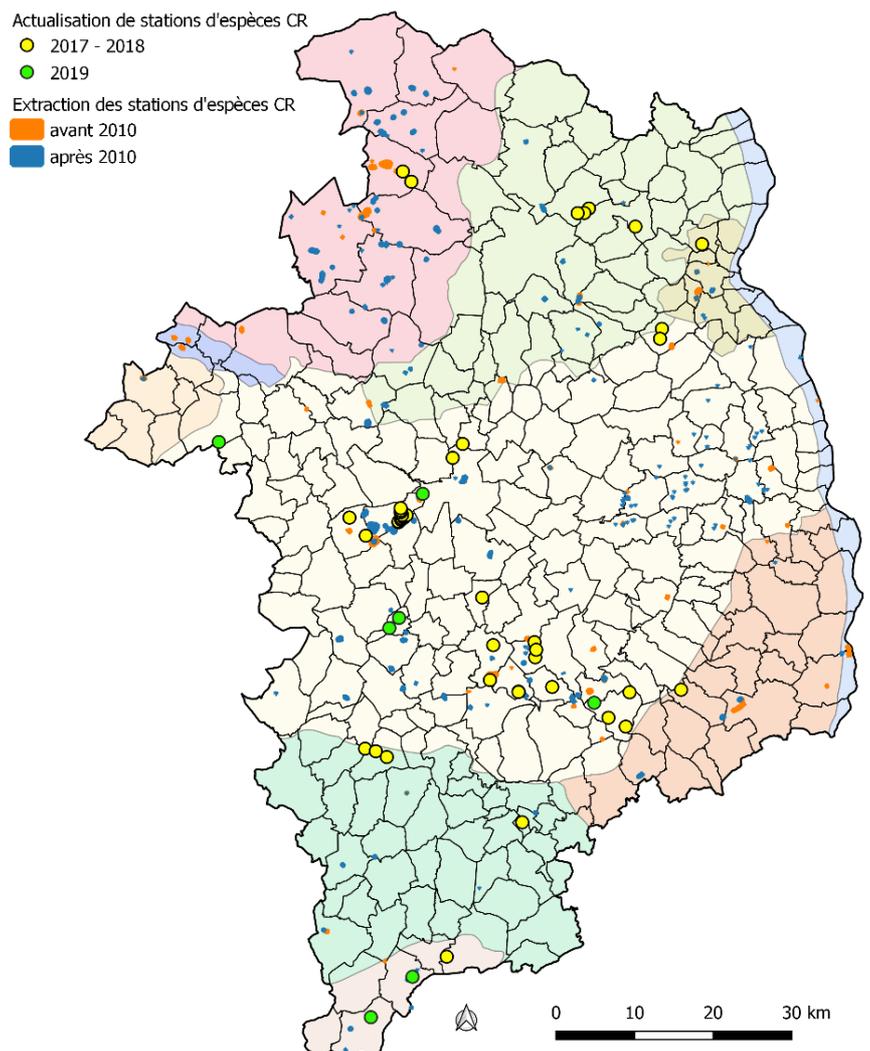


Photo : Marsilée à quatre feuilles (©MNHN-CBNBP / Rémi DUPRÉ)

Carte de répartition de la Marsilée en Centre-Val de Loire : cercles pleins >2000 cercles vides <2000

La carte n°3 ci-dessous montre les stations d'espèces CR et présumées disparues ainsi que les stations actualisées de 2017 à 2019.



Carte n°3 : État d'actualisation des stations d'espèces « CR » du département du Cher

1.4 - Bilan des espèces remarquables inventoriées en 2019 dans le Cher

Nous nous intéressons ici seulement aux espèces inédites ou retrouvées (non revues depuis 2000) pour le département du Cher d'après le catalogue de la flore vasculaire tenu à jour par le CBNBP. Les découvertes sont un peu moins fournies qu'en 2018.



La Canche armoricaine (*Aira armoricana*) a été découverte sur les affleurements rocaillieux du talus de la D237 au niveau des Chetz à Sidiailles (donnée CBNBP/Anne-Marie Lamy) dans la Marche ainsi qu'en un site de Sologne (donnée en attente Christophe Bodin). Espèce indigène inédite, longtemps confondue avec *Aira multiculmis*, répandu dans le Cher.

© MNHN-CBNBP / Rémi Dupré

L'Erodium musqué (*Erodium moschatum*) a été trouvé sur des gazons urbains de Vierzon (Christophe Bodin). Espèce inédite pour le Cher, méconnue ou en expansion en région.

© MNHN-CBNBP / Rémi Dupré



Le Brome du Japon (*Bromus japonicus*) a été détecté vers Saint-Doulchard par Christophe Bodin (communication orale). Cette espèce est donc confirmée pour le Cher (2 mentions douteuses jusqu'à présent dans la base de données FLORA du Cher). Il s'agit d'une espèce accidentelle en région qui a tendance à être confondue avec *Bromus arvensis*.

1.5 - Animation du réseau de correspondants flore du Cher

L'animation du réseau départemental de botanistes a pour but de fédérer des compétences et des moyens afin de faire partager et progresser la connaissance de la flore grâce à des collaborations durables avec les botanistes et les structures connaissant bien leur territoire. Chaque correspondant a accès, grâce à un login, à l'intégralité des données floristiques disponibles sur le site internet du CBNBP. En complément des échanges informels, l'animation du réseau se structure autour de sorties en commun, de réflexions sur des pistes de prospections et de communications sur les découvertes intéressantes réalisées.



La communication est privilégiée avec Anne-Marie Lamy avec qui nous avons prospecté plusieurs sites ensemble : une journée maille à Culan, les bords de la D236 au niveau des Chetz à Sidiailles, les abords de l'ancien étang de Crevan (recherches infructueuses du *Maianthemum bifolium*), le site qu'elle a découvert avec une grosse population de *Trifolium squamosum* (en danger en région) à Saint-Georges-de-Poisieux (proposition de ZNIEFF) et sa nouvelle station de *Marsilea quadrifolia* (CR en région et protégé national) à Thaumiers.

Le Trèfle maritime (*Trifolium squamosum*)

© MNHN-CBNBP / Rémi Dupré

Les échanges sont aussi réguliers avec Christophe Bodin (botaniste membre du CSRPN) qui a, notamment, pris en charge l'inventaire de 2 mailles du Pays-fort en 2019 en suivant le protocole CBNBP (bordereaux en attente de transmission) ainsi qu'avec Christophe Renaud (spécialiste flore au sein de l'OFB/ONCFS) qui nous transmet en fin d'année ses bordereaux d'observation (55 bordereaux en 2018, en attente de réception pour 2019).

2. Connaissance des enjeux flore des routes départementales du Cher

Ce volet vise à répondre à deux objectifs :

- prospecter les sections de route du réseau routier départemental soumises à des travaux de curage/dérasement ou d'aménagement en amont des opérations. L'objectif double intègre à la fois la localisation des espèces et/ou habitats patrimoniaux pour supprimer ou limiter les impacts de ces actions d'entretien et celle des espèces exotiques envahissantes pour éviter de les disséminer ;

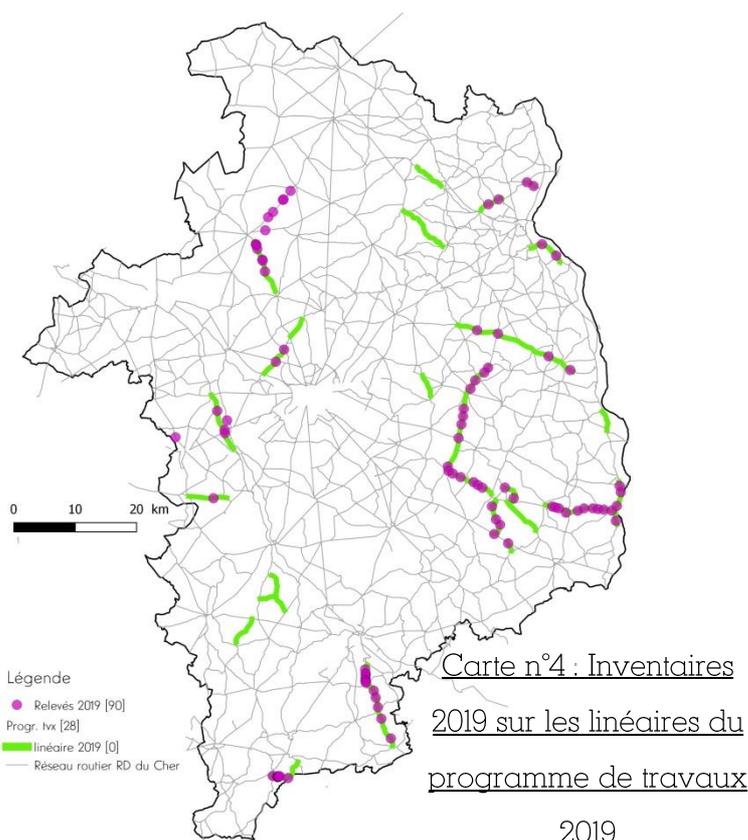
- compléter la connaissance de la flore associée aux dépendances vertes sur le reste du réseau routier départemental, par la réalisation d'inventaires et la valorisation des données récentes (issues de prospections hors partenariat du CBNBP ou de ses correspondants).

Les résultats des expertises menées dans le cadre de cet axe du partenariat sont synthétisés dans un document SIG transmis au Conseil Départemental du Cher (ce document intègre et précise l'ensemble des cartes bilan présentées ci-après).

2.1 - Expertise des linéaires routiers programmés pour des travaux de curage et dérasement en 2019

Cette action a pour but de répondre aux besoins d'expertise du CD18 avant la réalisation des travaux d'entretien. Elle est cadrée par des programmes annuels ciblant les sections dont l'enjeu est à évaluer.

Le niveau d'enjeu de chaque section de route prospectée a été évalué selon quatre catégories : nul, faible, moyen et fort. Il dépend de la flore et des habitats identifiés (présence d'une ou plusieurs espèces patrimoniales ou invasives) et



de l'impact potentiel des travaux sur la végétation (proportion de la population menacée par des travaux, risque de dissémination pour les espèces invasives). Le terme « tronçons à enjeu » fait référence aux sections de route dont l'enjeu est non nul.

Les 28 tronçons figurant dans le programme des travaux 2019 ont fait l'objet d'une évaluation, ce linéaire correspondant à un total de 195 km de route (carte n°4). Trois secteurs inscrits dans le programme 2019 ont bénéficié des connaissances suffisantes cumulées antérieurement (2017-2018) pour une évaluation de leur niveau d'enjeu.

21 des linéaires inscrits méritent une attention particulière du fait des enjeux forts ayant été observés.

2.2 - Synthèse des connaissances et enjeux flore mis en évidence en 2019

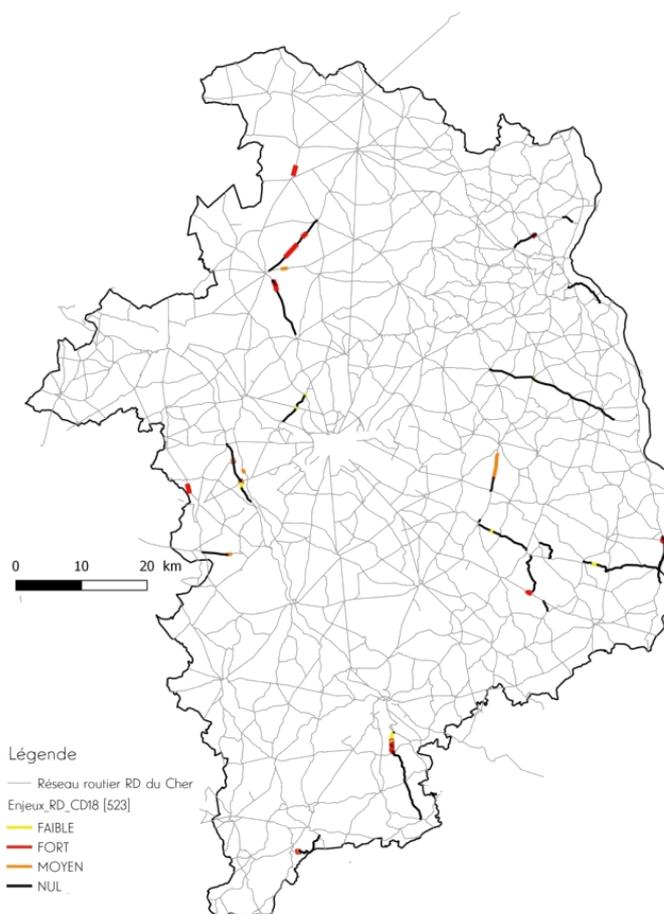
98 relevés ont été réalisés en 2018 sur l'ensemble du réseau routier départemental du Cher. Ils se répartissent comme suit :

- 90 relevés réalisés dans le cadre du programme de curage-dérasement ;

- 9 relevés en dehors des linéaires inscrits, venant enrichir la connaissance du réseau (acquis par les salariés du CBNBP et le réseau de correspondants flore du Cher animé par la structure).

Ces prospections ciblées ont permis de mettre en évidence 36 tronçons à enjeu (21 enjeux forts, 5 enjeux moyen, 10 enjeux faible), cumulant 15 km de linéaire à enjeu (soit 11% du linéaire prospecté en 2019, contre 17,6 % en 2018). La carte n°5 ci-contre représente cette hiérarchisation des enjeux.

Carte n°5 : Enjeux floristiques des sections évaluées en 2019 sur le réseau routier départemental du Cher



Les points suivants soulignent les enjeux patrimoniaux les plus forts observés sur les tronçons de bords de route du Cher cette année :

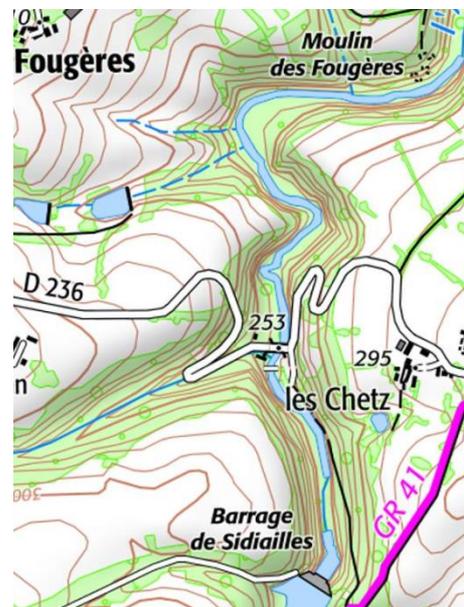
Cette année encore, en Sologne, de grands linéaires ont révélé des landes sèches à Ciste faux-alysson (*Cistus lasianthus subsp. alyssoides*), espèce protégée au niveau régional. Ces derniers se situent sur la RD 79 entre les PR 29+400 et 30+400 (localisation à préciser avec des prospections ciblées en 2020), ainsi que du PR 34+600 à 34+800 sur la RD 30 (accotements). De



Ciste faux-alysson (bord de la RD 926)
(©MNHN-CBNBP / Nicolas ROBOÛAM)

plus sur la RD 944 une petite population de quelques pieds a été observée au pied d'un pylône au PR 55+900 coté NE et au PR 56+600 au PR 56+700. Enfin les talus exposés sud de la RD 926 au niveau du PR 46 sont favorables à l'espèce sur plusieurs centaines de mètres.

La D236 traverse à Sidiailles la vallée de l'Arnon aux Chetz au sein d'un paysage sub-montagnard original et unique pour le Cher. Les 2 versants sont assez escarpés et la route entaille les gneiss et schistes du socle du Massif Central. Les affleurements rocaillieux du talus de la route hébergent une végétation clairsemée de lande sèche et de pelouse avec un cortège floristique diversifié. 2 espèces à forte valeur patrimoniale y sont présentes, l'Anarrhine à feuilles de pâquerette (*Anarrhinum bellidifolium*), en danger critique d'extinction d'après la liste rouge du Centre-



Val de Loire et seule station connue du Cher, et la Phalangère à fleurs de lis (*Anthericum liliago*), protégée régional et vulnérable d'après la liste régionale. 4 autres espèces patrimoniales de moindre importance y sont aussi présentes : *Galium saxatile*, *Lepidium heterophyllum*, *Micropyrum tenellum* et *Teesdalia nudicaulis*. Dans le fond de la vallée, aux abords du pont traversant l'Arnon, deux plantes invasives sont présentes sur les

accotements et le talus descendant côté gauche : 20 mètres de drageons d'Ailanthé du Japon (*Ailanthus altissima*) et un gros massif d'une vingtaine de m² de Renouée de Bohême (*Reynoutria x-bohemica*).

L'Anarrhine est distribuée du PR1 + 100 au PR1 + 450, sur le talus, d'abord côté droit puis côté gauche après le virage en épingle à cheveux. Il a été comptabilisé 250 individus environ sur le talus routier dont 30% en fleur. L'essentiel de cette population est sur l'emprise de la route, donc le service des routes a une forte responsabilité dans la conservation de cette espèce dans le Cher.



Talus de la D236 à *Anarrhinum bellidifolium*
En haut : côté droit
A droite : côté gauche (avec la Digitale pourpre)



Une vingtaine d'individus en fleur de Phalangère sont situés du PR1 + 560 au PR1 + 630 sur le talus côté droit. Ces individus soumis à la gestion du talus routier représentent moins de 10% de la population totale du site dont l'essentiel se situe sur le versant en dehors de l'emprise de la route.



La D97 au nord de la Celette grimpe un petit versant orienté vers le sud et entaille le calcaire en laissant apparaître des faciès de pelouse calcaire sur le côté droit de la route, du PR12 + 250 à PR12 + 600, essentiellement sur le talus mais aussi sur l'accotement. La principale espèce



remarquable est la Cardoncelle molle (*Carthamus mitissimus*) avec une cinquantaine de tiges fleuries recensées. Les autres espèces patrimoniales de moindre importance, avec une forte intrusion de plantes messicoles, sont : *Carthamus lanatus*, *Legousia hybrida*, *Malva setigera*, *Ononis natrix*, *Scandix*



pecten-veneris, *Stachys germanica*, *Teucrium chamaedrys* et *Trifolium rubens*.

Par ailleurs, l'Orchis pyramidal (*Anacamptis pyramidalis*), protégé régional mais fréquente dans le Cher, a été repéré à quelques reprises et en faible population sur des talus et accotements en bord de route dont la végétation et la flore compagne présentaient un faible intérêt.

De même, quelques individus erratiques d'Orchis homme-pendu (*Orchis anthropophora*), protégé régional, moins répandu que le précédent, ont été observé sur 2 talus de bord de route (D86 à Sury-en-Vaux dans le Sancerrois et D27 à Sainte-Thorette en Champagne berrichonne).

2.3 – Appui du CBNBP pour l'évitement et la réduction des impacts

Au cours de l'année, le CBNBP a été sollicité à différentes reprises par la direction des routes pour apporter son concours scientifique sur l'adaptation de travaux d'entretien sur des sections présentant un enjeu flore pré-identifié :

- RD 944, réflexion menée avec le CGR Ouest pour effectuer un curage de fossé abritant des espèces protégées particulièrement patrimoniales, à savoir la Grassette du Portugal (*Pinguicula lusitanica*) et la Droséra à feuilles rondes (*Drosera rotundifolia*). Un repérage et un marquage précis des éléments sensibles ont été réalisés par le CBNBP pour orienter le travail du pelleur localement et éviter l'impact sur les plantes sensibles et menacées.



- RD 97, des travaux de curage sur une section à enjeu fort (espèces protégées, déterminantes de ZNIEFF et exotiques envahissantes) ont été orientés en appui à un objectif d'évitement/réduction des impacts sur la flore. Une fourniture de supports photos et de conseils ont été délivrés par le CBNBP pour le repérage sur site des éléments menacés. Une alternative technique de curage a été envisagé avec la direction des routes (P. Huguény).



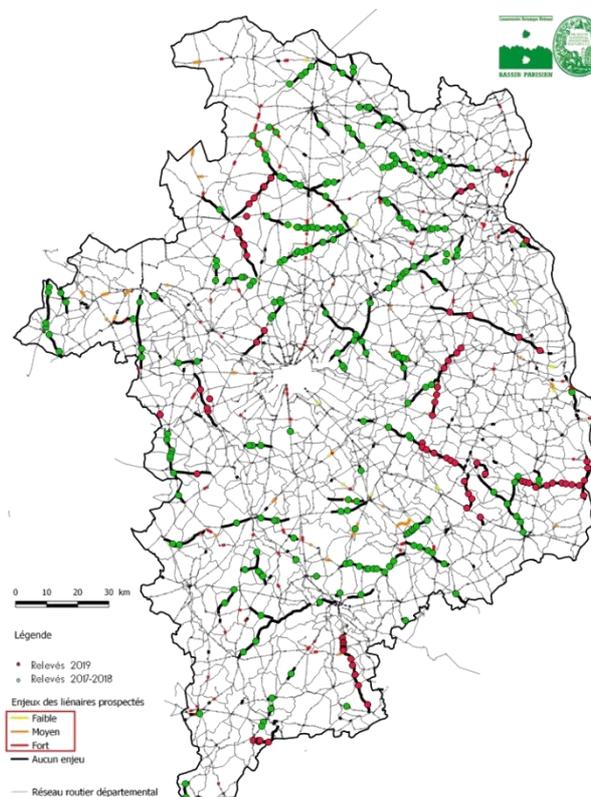
- RD 27, de même un accompagnement et des conseils ont été transmis au service des route pour lever le risque d'impact d'un



curage sur une population d'Orchis homme-pendu (*Orchis anthropophora*), espèce protégée.

2.4 – Bilan des enjeux et connaissances du réseau routier départemental

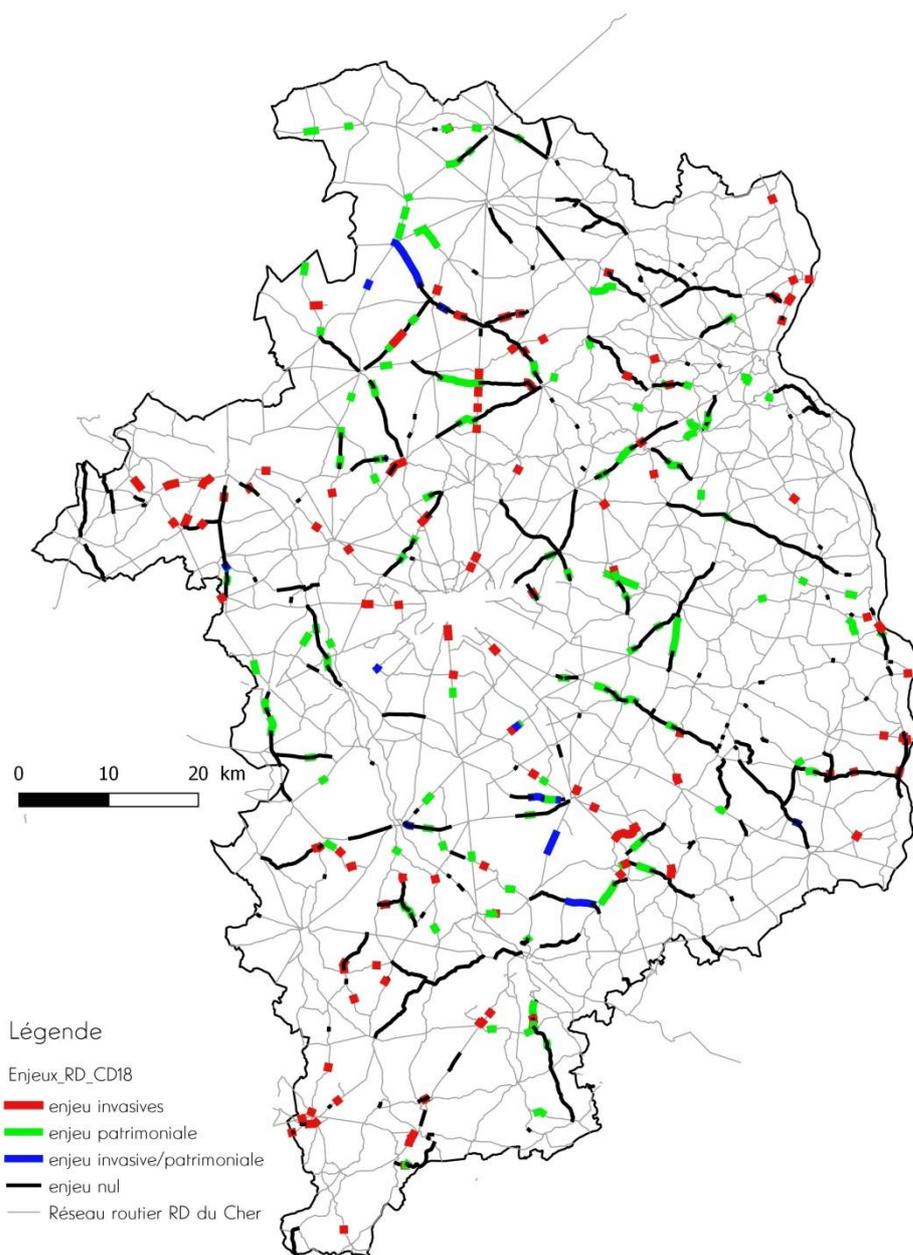
Au total, entre les données collectées depuis 2017 dans le cadre du partenariat (330 relevés), les relevés issus de la base de données du CBNBP (140 occurrences) et les relevés d'espèces exotiques issus du CDI8 (76 occurrences, incluant les données fournies en octobre 2018), 13.2% de la longueur totale du réseau routier départemental du Cher ont été évalués (voir carte n°6).



Carte n°6 : Relevés réalisés dans le cadre du partenariat et enjeux du linéaire évalué

Sur les 627 km de linéaire évalué, 99 km sont concernés par un enjeu (16% du linéaire évalué). 13% du linéaire évalué abritent des espèces ou des milieux patrimoniaux (voir carte n°3 ci-après), tandis que 5,1% du linéaire sont concernés par des espèces exotiques envahissantes (voir carte n°7 ci-après). Dans leur ensemble, les bords de route du Cher sont donc, d'après les premières tendances constatées, particulièrement patrimoniaux pour la flore, bien qu'assez fortement impactés par des espèces invasives.

Les cartes ci-dessous représentent les linéaires à enjeux patrimoniaux et invasifs sur le territoire du CD 18.



Carte n°7 : Enjeux flore patrimoniaux observés sur le réseau routier départemental du Cher

3. Perspectives de renouvellement du partenariat

Dans l'objectif de renouveler notre partenariat, les services impliqués du Conseil départemental et le CBNBP ont échangé sur les actions à mettre en œuvre en 2020 dans une optique de continuité d'objectifs.

À l'issue des échanges, cet appui technique du CBNBP pourra se décomposer selon les deux volets suivants (reprenant la structure précédente du partenariat) :

- Pour la mise en œuvre du schéma d'orientation départemental, une expertise du CBNBP d'un espace naturel sensible via un inventaire bryologique sur l'ENS de la Tourbière de la Guette. Cette action est souhaitée par le CSRPN en réponse à une mesure de gestion visant à étreper une partie de la tourbière et mesurer la recolonisation du milieu.

De plus, en s'appuyant aussi sur une animation de son réseau de correspondants, le volet SDENS portera plus largement sur l'actualisation des connaissances de la flore départementale (inventaires de type « atlas ») en intégrant un focus spécifique sur des espèces en danger critique d'extinction.

Un effort particulier cette année sera réalisé sur la communication et la valorisation du partenariat à travers la production de cartes de synthèses et schémas dédiés.

- De nouveau un appui du CBNBP pour la gestion des bords de routes du Conseil départemental via l'évaluation des enjeux flore et milieux naturels des bords de routes, notamment ceux soumis aux différents programmes de travaux de curage/dérasement en 2019. Cet objectif pourra être élargi à l'acquisition de données complémentaires sur le reste du réseau pour en améliorer la connaissance. Un accompagnement pour les mesures d'évitement lors de la phase de travaux sur les sites à enjeu sera également mis en œuvre par le CBNBP. Enfin une formation destinée aux centres de gestion sera mise en place sur les enjeux et la gestion différenciée.



Pour en savoir plus :
<http://www.cbnp.mnhn.fr>

Conservatoire Botanique National



Le Conservatoire botanique national du Bassin parisien est un service scientifique du Muséum national d'Histoire naturelle, agréé par le ministère en charge de l'environnement depuis 1998.

4 missions au service de la flore sauvage et de la végétation

- la connaissance ;
- l'identification et la conservation des éléments rares et menacés ;
- la fourniture d'un concours technique et scientifique auprès des pouvoirs publics ;
- l'information et la sensibilisation du public.

Sa labellisation

- Un agrément national conféré par le ministère en charge de l'environnement (JO du 23/09/2017) ;

Le CBNBP intervient sur un périmètre constitué des Régions Centre-Val de Loire, Île-de-France et des départements de l'ex-Bourgogne (Région Bourgogne-France-Comté) et de l'ex-Champagne-Ardenne (Région Grand Est).



Le CBNBP est membre de la Fédération des Conservatoires botaniques nationaux et partenaire de l'Agence Française pour la Biodiversité.

Contacts

Conservatoire botanique national du Bassin parisien

Muséum national d'Histoire naturelle

Directeur : Frédéric Hendoux
Directeur scientifique adjoint : Sébastien Filoche
61, rue Buffon - CP53
75005 PARIS
Tél. : 01 40 79 35 54
[E-mail : cbnp@mnhn.fr](mailto:cbnp@mnhn.fr)

Délégation Bourgogne

Responsable : Olivier Bardet
Maison du Parc Naturel Régional du Morvan
58230 SAINT-BRISSON
Tél. : 03 86 78 79 60
[E-mail : cbnp-bourg@mnhn.fr](mailto:cbnp-bourg@mnhn.fr)

Délégation Centre-Val de Loire

Responsable : Jordane Cordier
DREAL Centre - BP6407
5, avenue Buffon - 45064 ORLEANS Cedex 2
Tél. : 02 36 17 41 31
[E-mail : cbnp-cvl@mnhn.fr](mailto:cbnp-cvl@mnhn.fr)

Délégation Champagne-Ardenne

Responsable : Frédéric Hendoux
30, Chaussée du Port - CS 50423
51035 CHALONS-EN-CHAMPAGNE CEDEX
Tél. : 03 26 65 28 24
[E-mail : cbnp-ca@mnhn.fr](mailto:cbnp-ca@mnhn.fr)

Délégation Île-de-France

Responsable : Jeanne Vallet
61, rue Buffon - 75005 PARIS
Tél. : 01 40 79 56 47
[E-mail : cbnp-idf@mnhn.fr](mailto:cbnp-idf@mnhn.fr)

Pôle Conservation

Responsable : Philippe Bardin
Tél. : 01 40 79 56 25
bardin@mnhn.fr

Pôle Système d'information

Responsable : Cyril Tabut
Tél. : 01 40 79 80 99
ctabut@mnhn.fr

Pôle Phytosociologie

Responsable : Gaël Causse
Tél. : 03 86 78 79 61
gcausse@mnhn.fr